

DE_2025_012

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLAIGNAN-PRIGNAC

Le trente et un mars deux mille vingt-cinq, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à 18 heures 00, en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie de BLAIGNAN sous la Présidence de Monsieur Alexandre PIERRARD, Maire de la commune de BLAIGNAN-PRIGNAC

Date des convocations : 12 mars 2025

Étaient présents : Alexandre PIERRARD, Brigitte BOSQ BOUSQUET, Daniel COURRIAN, Véronique COURRIAN, Sabine FAUCHEY, Frédéric BROUSSEAU, Cécile BAILLON, Elodie ROLLAND, Grégory DUPA, Romain NOYEZ

Pouvoirs : Jean-Yves MERLET représenté par Brigitte BOSQ BOUSQUET

Étaient excusés : Chantal GUEGUEN, Paul SALLES, Lucile FREVILLE

Secrétaire de séance : Brigitte BOSQ BOUSQUET

Vote du Budget Primitif 2025

Monsieur le Maire présente le Budget 2025 au Conseil Municipal;

Propositions de travaux d'investissement :

Plantations d'arbres,
Éclairage Public,
Achat épareuse,
Aire de jeux,
Achat bâtiment de Monsieur Faux,
Réfection de 2 puits,
Voirie : bicouche sur certaines routes
Régularisation achat terrain Tour Prignac
Outillage

Recettes d'investissement

Vente de terrains
Demande de subvention à la Région pour les plantations d'arbres,
Deux demandes de subvention (SDEEG et Fonds Verts) pour l'éclairage public
Deux demandes de subvention (DETR et MSA) pour l'aire de jeux

Après en avoir délibéré et considérant l'instruction budgétaire et comptable M57 abrégée, le Conseil Municipal vote le Budget Primitif 2025 comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 849 810,44 €

Recettes : 849 810,44 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 314 369,28 €

Recettes : 314 369,28 €

Ont voté 11

Pour 11

Contre 0

Abstention 0

La Secrétaire de Séance
Brigitte BOSQ BOUSQUET



Le Président
Alexandre PIERRARD

